



Vers le centenaire de l'armistice de 1918 ...

Après la rénovation en 2014 de notre monument aux morts et des recherches menées sur les hommes de Vannes-le-Châtel, dont les noms sont gravés sur notre monument, nous avons poursuivi cette année notre programme d'aménagement par l'abattage des sapins situés derrière le monument, devenus dangereux et amenant beaucoup d'humidité fragilisant notre monument.

Restera à aménager d'ici 2018, l'espace situé derrière le monument.

Cette année, la traditionnelle cérémonie réunissant les villages d'Allamps, de Barisey-au-Plain, de Gibeauveix, de Mont l'Étroit, de Saulxures-les-Vannes, d'Uruffe et de Vannes-le-Châtel se déroulera dans notre commune.

C'est avec beaucoup de plaisir que l'Association des anciens combattants de Vannes-le-Châtel en partenariat avec la commune, vous convie **ce 11 novembre pour commémorer le 97ème anniversaire de l'armistice 1914 – 1918.**

Programme de la cérémonie :

- 10h30 Messe du souvenir avec la section de Bulligny à Bagneux,
- 11h30 Rassemblement des portes drapeaux aux Monuments aux morts de Vannes-le-Châtel
Appel des morts et moments de silence
Lecture du message du secrétariat aux anciens combattants.

Un vin d'honneur à l'issue de la cérémonie sera offert par la municipalité de Vannes-le-Châtel à la salle de la Maison pour Tous. Pour l'occasion le club jeunes a préparé quiches et pizzas.

Venez nombreux !

Pour en savoir plus, sur les travaux de recherches engagés sur le monument par le groupe de travail « Archives », n'hésitez pas à consulter la rubrique « A voir » dans l'onglet « Découvrir » de notre site internet : www.vannes-le-chatel.mairie54.fr.

Bonne lecture

Pour l'équipe municipale,

Le Maire

ASSOCIATION FONCIERE

Le bureau de l'association foncière s'est réuni pour adopter le budget 2015 et le compte administratif 2014.

Les subventions du Conseil départemental ont été toutes encaissées. Un emprunt de 50 000 € a été réalisé sur 15 ans pour financer le solde des dépenses engagées pour la création des nouveaux chemins que vous empruntez depuis maintenant quasiment deux ans pour vous promener.

Il convient donc de procéder au premier appel des redevances pour que l'association foncière puisse faire face au remboursement des annuités d'emprunt.

Sont redevables de ces redevances, tous les propriétaires qui disposent de parcelles qui sont situées dans le périmètre du remembrement.

Le bureau de l'AFR a fixé à 15 €HT, le montant de la redevance annuelle à l'hectare.

Pour mémoire, la surface exacte du périmètre remembré est de 319 ha 94 a 43 ca, et répartie entre 193 comptes.

Les 20 premiers comptes représentent 87% de la surface remembrée : la commune dispose du compte le plus important avec un peu plus de 97 ha. 160 comptes ont une surface inférieure à 1ha.

Le premier appel sera réalisé d'ici la fin de ce mois de novembre.

Pour éviter des lourdeurs administratives de gestion avec l'appel chaque année, pendant toute la durée de l'emprunt, de redevance à très faible montant (moins de 5 €HT par an), les membres du bureau ont décidé à l'unanimité que :

- pour les petits comptes, dont le montant total de la redevance dû sur les 15 ans est inférieur ou égal à 44.99 € HT, la redevance sera appelée en une seule fois,
- pour les petits comptes dont le montant de la redevance totale dû pour les 15 ans est compris entre 45 € HT et 150 € HT, l'appel de la redevance sera réalisé à parts égales au cours des trois premières années, la première année étant 2015.
- si le détenteur d'un compte en fait la demande, le paiement en une seule fois du montant de la redevance totale dû pour les 15 ans, est permise.

Dans le cas de compte en indivis, la redevance sera appelée auprès du premier nom figurant sur le compte.

S'agissant des comptes en nu-propriété/usufruit, l'appel de la redevance sera réalisé auprès de l'usufruit.

BOIS DE CHAUFFAGE

La commission bois a terminé de préparer les parts de bois. L'ONF est en train de finaliser les contrats.

Le tirage au sort des parts de bois est donc imminent. Nous vous communiquerons la date très prochainement.

GARDERIE



La garderie périscolaire est ouverte depuis le 1^{er} septembre. Les 7 premières semaines de fonctionnement nous ont permis d'affiner l'organisation de ce nouveau service.

Alexie et Florian, les deux jeunes animateurs diplômés recrutés par la commune, accueillent et encadrent les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous.

Chaque jour, des activités variées sont proposées. Chaque mercredi après-midi, un grand jeu et un goûter convivial (fourni par nos soins) sont organisés. Appropriées à l'âge des enfants, les activités répondent à des objectifs éducatifs précis, comme travailler l'imagination, développer les 5 sens, savoir se concentrer, être et vivre en équipe... Mais aussi prendre plaisir....

Les enfants ont réalisé à titre d'exemple une boîte à câlins et bisous, un photophore, une reconstitution de la maison d' « Ailleurs », etc.

Lors des mercredis récréatifs, ils ont participé à des Olympiades, une chasse au trésor avec de véritables pirates !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas appeler le 06.79.35.67.21 ou garderievanneslechatel@gmail.com

Programme des prochains mercredis récréatifs

18 novembre : Les « Kim »



Découverte des senteurs, des goûts, de ce qui nous entoure... Utiliser ses 5 sens

25 novembre : Atelier Pâtisserie

Confection de sushis en bonbons et de sucettes, visiter le sushi sous un autre goût, apprendre des bases de la pâtisserie, repartir avec son diplôme du Petit Chef.

2 décembre: Décoration de Noël



Fabriquer sa propre boule à neige, la renverser et voir la neige tomber !

9 décembre: Rallye du Père Noël

Grand jeu de société sous l'idée du jeu de l'oie, en forme de Père Noël, à chaque case un défi !

16 décembre : Boum pour fêter les vacances, avec des jeux musicaux !

Horaires de la garderie

Matin : 7h30-8h30. L'accueil se fait à l'école maternelle.

Midi : 11h30-13h30. Repas et garderie - Salle du RDC de la Maison pour Tous.

Soir : 15h45-18h30 maxi (sauf vendredi, 18h) - Salle du RDC de la Maison pour Tous - Gouter à fournir.

Mercredi : activités récréatives de 13h30 à 17h00 - Salle du RDC de la Maison pour Tous, (gouter fourni). Accueil possible jusqu'à 18h30.

Actualités

Tarifs de la garderie

Heure de garde : 2,60€

Accueil pause déjeuner + repas : 7€20

Mercredi après-midi : 5€50 puis 1,30€ par demi-heure supplémentaire.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants, occasionnellement, un dossier d'inscription doit également être rempli. Il est disponible en mairie ou sur le site internet : www.vannes-le-chatel.mairie54.fr à la rubrique « Infos pratiques ».

RESEAU D'EAU

Vous avez dû vous en apercevoir, l'eau commence à se faire rare...

Nous avons remis en fonctionnement la station de pompage de Charbonémont. Pour l'heure, nous la mettons en route approximativement tous les trois jours (de 20h00 à 6h00). Cependant, il nous est impossible de définir un rythme régulier, car nous prenons, au jour le jour, la décision d'activer la station de pompage selon votre consommation en eau et le remplissage des réservoirs.

COLLECTE DECHETS MENAGERS

Depuis le 1er janvier 2015, les ordures ménagères (OMR et tri) ne sont plus collectées les jours fériés. Un rattrapage systématique est organisé.

Ainsi, le rattrapage du mercredi 11 novembre aura lieu le lendemain, soit le jeudi 12 novembre. Les bacs devront donc être sortis le mercredi 11 novembre au soir.

Etat civil

Madame Crucifix, née le 4 février 1937, nous a quittés le 1^{er} novembre.

Toutes nos condoléances à la famille.

Clin d'œil

Un grand merci à monsieur et madame Gaston Clément qui ont donné à la commune un frigidaire.

Agenda

MATINEES ENFANTINES DU RAM : de 9h à 11h

Lundi 16 novembre: Les p'tits artistes

Lundi 30 novembre : Ateliers de motricité.

LA COMPAGNIE DES VERRIERS

L'animation de soufflage des boules de Noël aura lieu les :

28 et 29 novembre 2015 de 14h à 18h

5 et 6 décembre 2015 de 14h à 18h

12 et 13 décembre 2015 de 14h à 18h •

19 et 20 décembre 2015 de 14h à 18h

Tarif : 10 € par personne

Sur réservation au 03 83 50 18 43

www.lacompagniedesverriers.com

LES PRIM'ATES organisent son Loto annuel le samedi 14 novembre.

ANE DE COURSE : nouveau spectacle du Théâtre de Cristal.

Le Tour de France amènera avec lui son lot de résultats, de racontars, de vantardises et d'autres émotions. Il y aura un vainqueur de l'étape, un autre pour le classement général...

Les 27 et 28 novembre 2015 à 20h30 dans les locaux du théâtre de cristal – ZA la Garenne – Vannes-le-Châtel
Réservations au 03 83 25 41 89

SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi : 13h30 - 18h00

Jeudi : 13h30 - 19h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

Le 1er samedi de chaque mois : 8h30 – 12h30.

Tel : 03 83 25 41 98

mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr